



12 ANS SANS AUGMENTATION DES COTISATIONS

LE SYNDICAT **REPRÉSENTATIF**
LE MOINS CHER
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

	TARIFS PLEINS				
	CLASSE NORMALE				HORS CLASSE
	ECH 1	ECH 2-3	ECH 4-5	ECH 6-11	ET CL. EXC
Professeurs de Chaire supérieure	265 €				
Professeurs Agrégés	60 €	110 €	160 €	210 €	265 €
Professeurs Certifiés	60 €	100 €	130 €	180 €	245 €
Professeurs des Écoles, PLP, P.EPS, CE.EPS, CPE, PEGC, Psy EN, ATER, SAENES, Infirmières, Assistantes sociales, Médecins, ITRF, Attachés, Personnels de direction, Inspecteurs, Bibliothécaires, Universitaires (P.U, M.C, Doctorants etc.), PTP (J&S)	60 €	90 € (Outre-mer 125 €)			
Contractuels enseignants, Maîtres auxiliaires, ADJAENES, ATRF, Contrats locaux à l'Étranger, Agents territoriaux	60 €				
AESH, AVS, Assistants d'éducation, Contractuels ATSS	30 € adhésion à vie : vous ne payez qu'une fois.				

Vous pouvez aussi bénéficier de TARIFS RÉDUITS
(à déterminer à partir des tarifs pleins de votre catégorie) :

RAPPEL TARIFS PLEINS	TARIFS RÉDUITS										
	60 €	90 €	100 €	110 €	125 €	130 €	160 €	180 €	210 €	245 €	265 €
Temps partiel > 50% ou Congé formation	48 €	72 €	80 €	88 €	107 €	104 €	128 €	144 €	168 €	196 €	212 €
Mi-temps RQTH	36 €	54 €	60 €	66 €	89 €	78 €	96 €	108 €	126 €	147 €	159 €
CONJOINT d'un adhérent SNALC	45 €	67 €	75 €	82 €	102 €	97 €	120 €	135 €	157 €	183 €	198 €
CONJOINT d'un adhérent et Temps partiel > 50%	36 €	54 €	60 €	66 €	89 €	78 €	96 €	108 €	126 €	147 €	159 €
CONJOINT d'un adhérent et mi-temps / RQTH	27 €	40 €	45 €	49 €	75 €	58 €	72 €	81 €	94 €	110 €	119 €

Tarifs spéciaux (hors grilles) :

Disponibilité ou Congé parental : 30 euros (tous corps).

RETRAITE : 125 euros (certifiés, agrégés et chaires sup), 93 euros si conjoint adhérent.

90 euros (autres corps), 67 euros si conjoint adhérent.

Les adhésions au SNALC comprennent la protection juridique pénale de la Covea-GMF (valeur 35 € environ)

Ainsi, une cotisation à 180 € revient à 61 € (après impôts) moins 35 € (GMF) = 26 € (dans un syndicat sans protection incluse, il faut rajouter le prix de l'assurance choisie aux 61 € !).

C'est pourquoi toute cotisation au SNALC inférieure à 100 € revient en réalité à ... 0 € !!

N'HÉSITÉS PLUS !

snalc.fr - bouton «Adhérer»



snalc
VERSAILLES

Mutations intra-académiques
du lundi 13 mars 2023 – 12h
au lundi 27 mars 2023 – 12h

Pour toute aide ou information sur les mutations : info@snalc-versailles.fr

PPCR et RDV de carrière :

Informez-vous sur les étapes et sur vos droits. Vous pouvez contester votre appréciation finale en commission paritaire. Nous pouvons vous aider.

Avancement, hors classe, classe exceptionnelle, congé de formation, cumul, disponibilité, rupture conventionnelle, problème avec la hiérarchie...

Contactez-nous.

Pour être informé(e) et avoir un conseil personnalisé

Contactez le SNALC Versailles

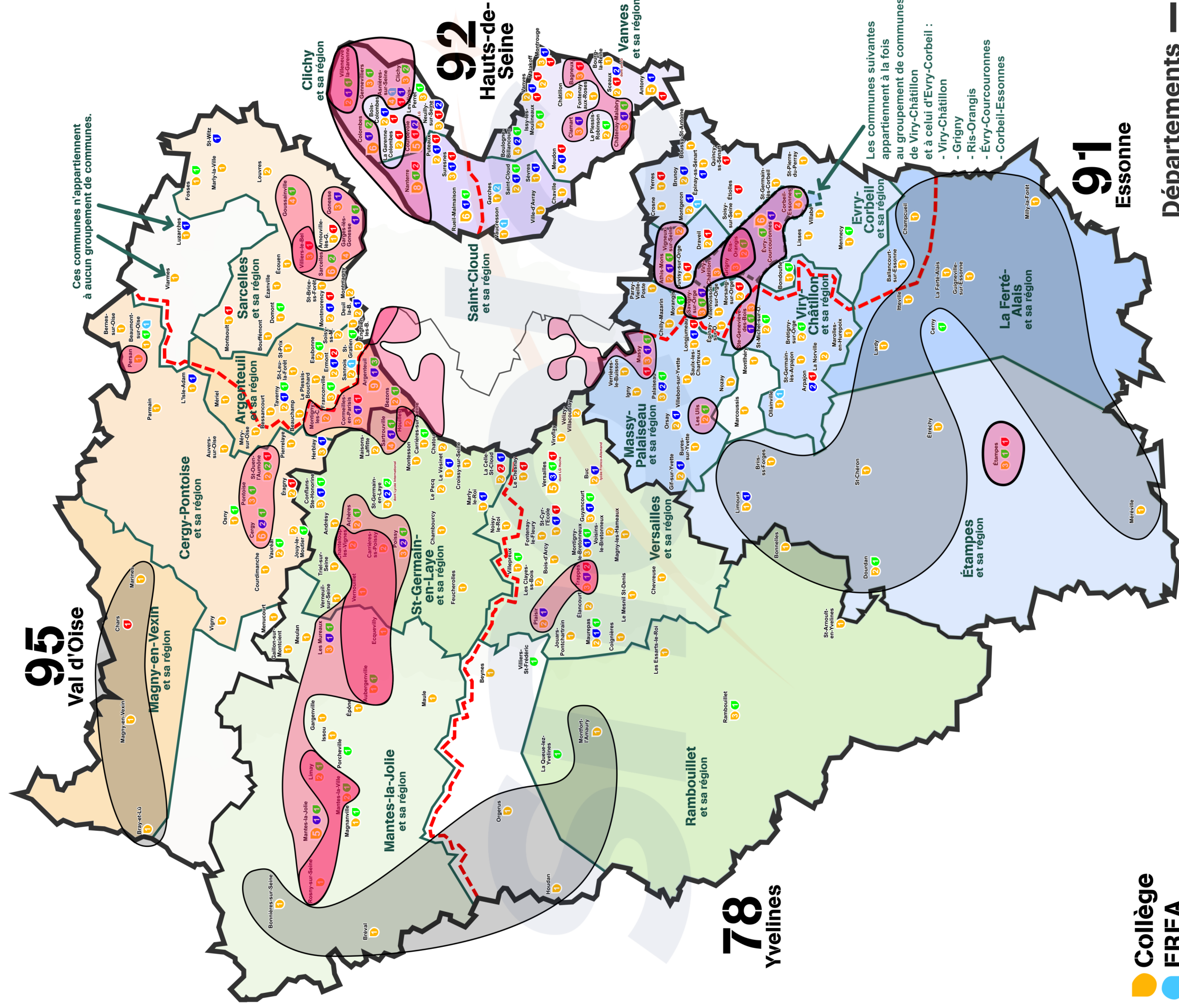
par téléphone, l'après-midi au 01 39 51 82 99

via notre site : snalc-versailles.fr

par courriel : info@snalc-versailles.fr



- ♦ Statuts du SNALC, article 1er : *Le SNALC est indépendant et libre de toute attache à une organisation politique confessionnelle ou idéologique .*
- ♦ Les ressources du SNALC proviennent des seules cotisations de ses adhérents.
- ♦ Cela garantit son indépendance, sa liberté de ton, de pensée et d'action.
- ♦ Le SNALC est le syndicat représentatif le moins cher de l'éducation nationale. Ses tarifs n'ont pas augmenté depuis 12 ans.



- Collège
- EREA
- Lycée Général et Technologique
- Lycée Polyvalent
- Lycée Professionnel

— Départements

— Groupements de communes

--- Zones de remplacement

■ Etablissements en zone excentrée

■ Zone totalement en éducation prioritaire

■ Zone partiellement en éducation prioritaire